



VILLE DE MANIWAKI

AVIS PUBLIC

EXTRAIT DU BUDGET 2018 ET PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2018-2019-2020

Avis public est par la présente donné par le soussigné greffier de la Ville de Maniwaki, que le conseil a adopté, lors de l'assemblée spéciale du 18 décembre 2017, son budget 2018 et son programme de dépenses en immobilisation pour les années 2018-2019-2020.

<i>Revenus</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>
Taxes	5 276 000 \$	67,5%
Paiements tenant lieu de taxes	1 590 000	20,3%
Autres recettes de sources locales	822 000	10,5%
Transferts (subventions)	132 000	1,7%
<u>TOTAL DES REVENUS</u>	<u>7 820 000 \$</u>	<u>100,0%</u>

<i>Dépenses de fonctionnement</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>
Administration générale	1 241 200 \$	15,2%
Sécurité publique	804 000	9,8%
Transport	1 328 700	16,2%
Hygiène du milieu	1 928 700	23,6%
Santé et bien-être	81 500	1,0%
Aménagement, urbanisme et développement	309 600	3,8%
Loisirs et culture	1 546 100	18,9%
Bâtiments	68 600	0,8%
Frais de financement	115 600	1,4%
	<u>7 424 000 \$</u>	<u>90,7%</u>

Autres activités financières:		
Remboursement en capital	528 000 \$	6,4%
Transfert aux activités d'investissement	235 000	2,9%
	<u>763 000 \$</u>	<u>9,3%</u>

<u>TOTAL DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</u>	<u>8 187 000 \$</u>	<u>100,0%</u>
<i>Affectation du surplus accumulé</i>	<u>(367 000) \$</u>	
<i>Affectation du fonds dépotoir</i>	<u>0,00 \$</u>	
<i>Total</i>	<u>(367 000) \$</u>	
<i>Surplus (déficit) de l'exercice</i>	<u>0 \$</u>	

Qu'une taxation à taux varié en fonction des catégories d'immeubles énumérées plus bas, est imposée et prélevée sur tous les immeubles imposables de cette municipalité suivant le rôle d'évaluation en vigueur pour payer les dépenses de l'année fiscale 2018 énumérées ci-dessus.

CATÉGORIES D'IMMEUBLES

TAUX DU 100\$ D'ÉVALUATION

Industriel	2,1436\$
Non résidentiel	1,6489\$
Terrains vagues desservis	2,5426\$
Agricole	1,2713\$
Six logements et plus	1,4941\$
Résidentiel (résiduel)	1,2713\$

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2018-2019-2020

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION
ÉTAT DES DÉPENSES PAR PROJET
ANNÉES 2018 2019—2020

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation (000 \$)

Numéro du projet	Titre	Dépenses antérieures au programme	Programme triennal				Dépenses ultérieures au programme	Total du projet
			Année: 2018	Année: 2019	Année: 2020	Total des trois années		
			20132	Réfection bâtiments municipaux - Château Logue	0,0	600,0		
20144	Projet domicilié parc Auger	12,5	0,0	500,0	500,0	1 000,0	688,0	1 700,5
20147	Mise en valeur ancien bâtiment Bowater	275,0	650,0	250,0	0,0	900,0	0,0	1 175,0
20151	Réaménagement du terrain de balle	35,0	70,0	0,0	0,0	70,0	0,0	105,0
20154	TECQ-2014-2018	115,0	1 200,0	0,0	0,0	1 200,0	0,0	1 315,0
20172	Émissaire de la rue King	0,0	2 200,0	0,0	0,0	2 200,0	0,0	2 200,0
20174	Prolongement du parc de maisons mobiles	0,0	0,0	200,0	0,0	200,0	0,0	200,0
20181	Équipements au service d'incendie	0,0	20,0	0,0	0,0	20,0	0,0	20,0
20182	Véhicules au service d'incendie	0,0	300,0	300,0	0,0	600,0	0,0	600,0
20183	Salle communautaire et bibliothèque	0,0	0,0	1 800,0	0,0	1 800,0	0,0	1 800,0
20184	Rénovation du Centre Gino-Odjick	0,0	100,0	100,0	100,0	300,0	0,0	300,0
	TOTAL ^A	437,5	5 140,0	3 150,0	600,0	8 890,0	688,0	10 015,5
							Nombre de projets	11

DONNÉ À Maniwaki, ce 21^e jour du mois de décembre 2017

M^c John-David McFaul, greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie, au bureau de la municipalité et en l'insérant dans un journal local circulant dans la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21^e jour du mois de décembre 2017.

M^c John-David McFaul, greffier